

Le 6 août 2013

Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l.
1, Place Ville Marie, bureau 2500
Montréal (Québec) H3B 1R1 CANADA

Par dépôt électronique et par messenger

F: +1 514.286.5474
nortonrosefulbright.com

Madame Sophie Giner
Secrétaire adjointe
Régie de l'énergie
800, Square Victoria
Montréal (Québec) H3C 1E8

Catherine Martel
+1 514.847.4987
catherine.martel@nortonrosefulbright.com

Votre référence
R-3842-2013

Notre référence
00378415-0243

Demande d'approbation du taux de rendement des capitaux propres et du mécanisme de traitement des écarts de rendement

DOSSIER RÉGIE : R-3842-2013

Demande de report de l'audience préliminaire fixée aux 5 et 6 septembre 2013

Madame Giner,

Nous avons pris connaissance de la décision D-2013-117 et du calendrier des échéances fixé par la Régie pour l'audition du dossier mentionné en objet. Les procureurs au dossier, Me Éric Dunberry et Me Marie-Christine Hivon, seront tous deux à l'extérieur de la province aux dates fixées par la Régie pour l'audience préliminaire, les 5 et 6 septembre 2013. En effet, leur présence est requise et prévue de longue date dans deux auditions de longue durée devant respectivement l'Office national de l'énergie et la Commission de l'énergie de l'Ontario.

Dans les circonstances, nous prions la Régie de reporter l'audience préliminaire durant la semaine du 23 septembre. Nous suggérons deux jours entre les 24, 25 et 26 septembre 2013. Pour le même motif, nous demandons également à la Régie de reporter au 17 septembre 2013 la date fixée pour le dépôt des plans d'argumentation portant sur la question à débattre lors de cette audience préliminaire (décision D-2013-117, par. 9).

Il va de soi que la présente demande de report ne concerne que l'audition préliminaire prévue pour les 5 et 6 septembre 2013 et qu'elle n'aura pas pour effet d'affecter les autres échéances fixées par la Régie pour l'audition de cette cause (décision D-2013-117, par. 62).

Nous soumettons respectueusement que cette demande n'aura aucun impact sur la célérité ou l'équité du déroulement du dossier et nous prions la Régie de l'accueillir.

Nous vous vous prions d'agréer, chère Mme Giner, l'expression de nos sentiments distingués.

(s.) *Catherine Martel*
Catherine Martel

Copies : Me Éric Dunberry, *Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l.*
Me Marie-Christine Hivon, *Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l.*
Me Yves Fréchette, Directeur – Affaires juridiques Transport et Distribution
Intervenants (par courriel seulement)